

Chapiteau 13 x 17

Fiche technique



COMPAGNIE KBESTAN
CIE.KBESTAN@GMAIL.COM
06 56 87 52 45

PRÉSENTATION :

Le chapiteau de la compagnie KBestan est un chapiteau de forme ovale à 2 mâts, une coupole et quatre corniches.

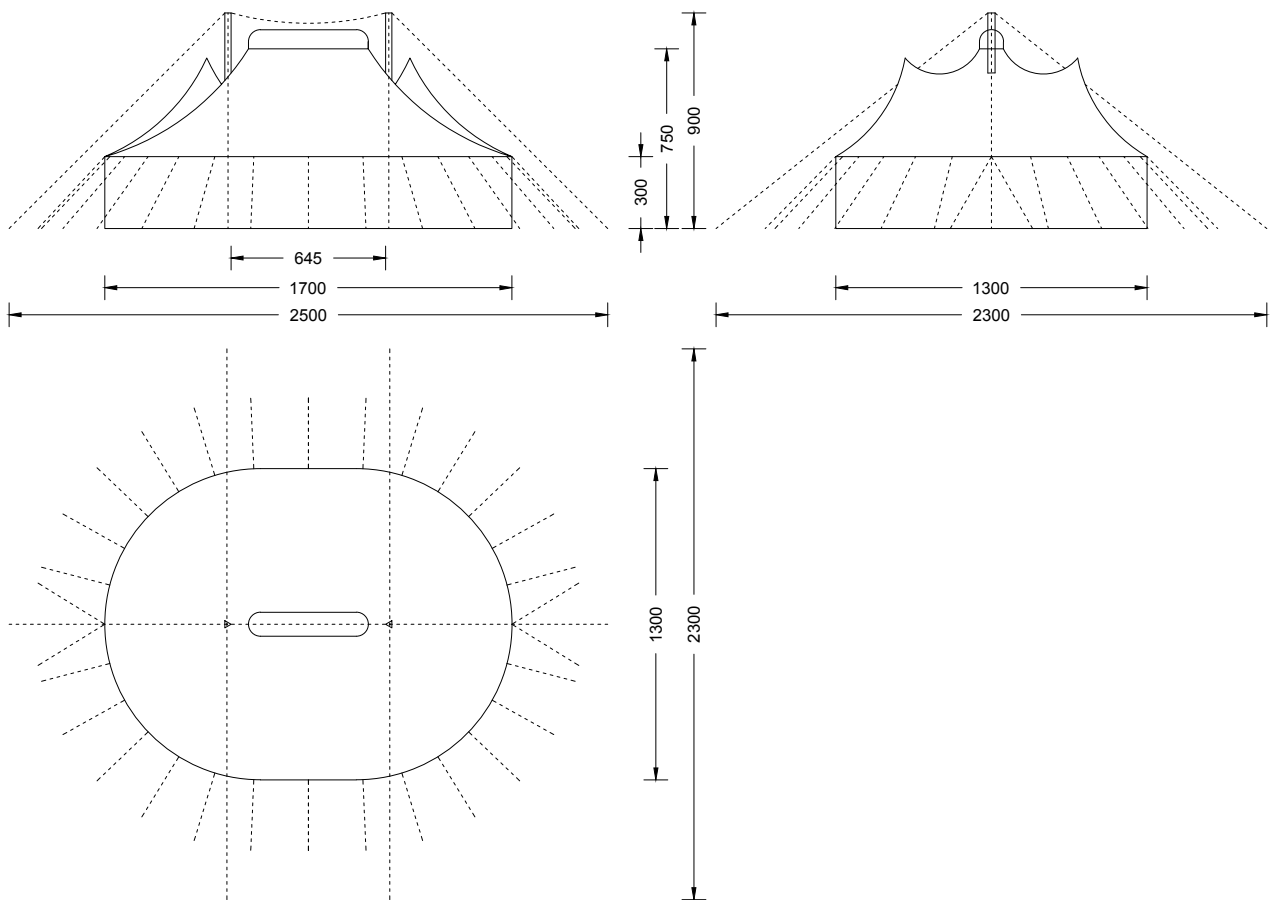
L'ossature (mâts, corniches et poteaux de tour) est en acier, la couverture et les entourages sont en bâche PVC opaque M2 de couleur extérieure blanche à motif rouge et intérieure noire.

Le chapiteau a une dimension intérieure utile de 13,00 m par 17,00 m et une surface de 185 m².

La jauge est strictement limitée à 300 personnes quelque soit la configuration.

Dans la configuration spectacle (scène et gradin) la jauge est limitée à 220 personnes.

PLANS EXTÉRIEURS & DIMENSIONS :



Longueur hors tout (de la retenue à la levée) : 25,00 m

Largeur hors tout (de pince à pince) : 26,80 m

Longueur intérieure : 17,00 m

Largeur intérieure : 13,00 m

Hauteur bâche de tour : 3,00 m

Hauteur sous coupole : ±7,50 m

Hauteur des mâts : 9,00 m

Distance entre les mâts : 6,45 m

Hauteur des poteaux de corniche : 7,20 m

Surface intérieure : 185 m²

TERRAIN

Le choix du terrain et l'emplacement du chapiteau fera l'objet de discussions entre l'organisateur et la Compagnie afin de faciliter l'implantation et offrir les meilleures conditions d'accueil et de sécurité.

L'organisateur devra entre autre :

- s'assurer que le terrain est plat et représente une dimension hors tout de 23m par 25m. Il convient d'ajouter à ces dimensions les dégagements et voies pompiers.
- s'assurer que le terrain est propre (pas de boue ou d'excréments d'animaux) et dégagé de tout obstacle pouvant perturber la bonne exécution du montage
- s'informer auprès des services compétents des installations souterraines (dossier DT-DICT) et repérer celles-ci bien visiblement avant le début du montage

MONTAGE & DÉMONTAGE

Prévoir l'arrivée et le stationnement d'un fourgon VL type L3H3 et d'une remorque de 6m de long. Un espace libre est réservé pour la manutention du matériel.

Temps de montage chapiteau seul : 5h

Temps de démontage chapiteau seul : 3h

Main d'oeuvre : 5 à 6 personnes en bonne forme physique et équipées d'EPI (gants, chaussures de sécurité...)

Matériel à fournir :

- une arrivée de courant 240V - 16A
- un point d'eau ou des bouteilles d'eau (1,5l par personnes présentes sur le chantier)
- 5 ou 6 masses
- 2 escabeaux permettant de travailler à 3m de haut

A l'issue du montage, le chef monteur de la compagnie délivrera à l'organisateur un certificat de bon montage attestant que le chapiteau est monté selon les règles de l'art, selon les prescriptions du registre de sécurité, selon les normes en vigueur et qu'il ne recèle aucun vice caché pouvant mettre en danger le public.

EXPLOITATION

Avant toute ouverture au public, l'organisateur doit d'obtenir l'autorisation du maire.

Selon les mairies, cette autorisation est à demander au minimum 1 mois avant l'implantation.

L'organisateur est tenu de respecter dans l'aménagement du chapiteau la réglementation ERP en vigueur (établissement du type CTS).

Conformément à l'article CTS52, une inspection devra être effectuée avant toute admission du public par une personne compétente spécialement désignée par l'exploitant afin de s'assurer que rien ne vient compromettre la sécurité des personnes.

Cette inspection portera en particulier sur les ancrages, la tensions des haubans, le bon fonctionnement de l'éclairage de sécurité.

Cette personne devra également porter une attention toute particulière à la météo.

En cas de vent dont la vitesse est supérieure à 80 km/h et en cas de chute de neige dont l'accumulation sur la toile dépasse 4cm le chapiteau ne pourra pas être ouvert au public ou devra être impérativement évacué.

AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR

• Installation électrique

Le chapiteau dispose d' un tableau électrique comportant la télécommande de l'éclairage de sécurité, la protection et la commande de l'éclairage de service ainsi que d'une prise 16A. L'éclairage de service disposé dans la coupole est composé de 2 quartz leds 50w.

Toute installation électrique complémentaire devra être conforme aux normes et en particulier à la norme NFC 15-100.

• Issues de secours et éclairage de sécurité

La conception du chapiteau donne la possibilité de 4 emplacements de sorties de secours. Ces sorties ont une largeur réglementaire de 1,80 m.

Au moins deux de ces sorties doivent être accessibles au public.

Ces deux sorties sont signalées par des blocs autonome d'éclairage de sécurité.

Un éclairage d'ambiance et d'anti-panique est installé dans la coupole.

Ces BAES sont piloté par télécommande et sont conforme aux normes et aux articles CTS 22 et 23.

A l'extérieur du chapiteau, 2 quartz à led de 20w placés au dessus des issues éclairent les dégagements.

4 quartz à led de 50W placés au sommet des mâts permettent un éclairage d'ambiance à l'extérieur du chapiteau.

AMÉNAGEMENT SCÉNIQUE

• Scène

Une scène de 7m32 d'ouverture, 6m10 de profondeur et ± 20 cm de haut peut être installée. Elle est composée de plaques de bois carrée de 1m22 de côté et peint en noir posées sur une structure en acier.

Voir plan joint.

• Gradin

Un gradin de 4 rangs et ± 120 places peut être installé.

Ce gradins libère un espace entre le premier rang et la scène qui permet d'assoir au sol ± 80 personnes.

Voir plan joint.

• Boîte noire

Il est possible d'installer une boîte noire à l'allemande en velours noir. Celle-ci permet la création de coulisses, d'entrées en scène au lointain, à cour et à jardin ainsi que d'un passage au lointain d'une coulisse à l'autre.

• Lumière & accroches

Un pont de face peut être mis en place pour permettre l'accroche de projecteurs de face.

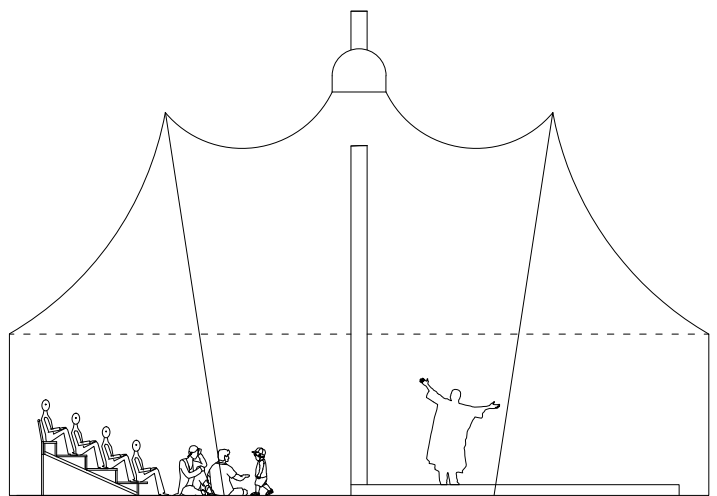
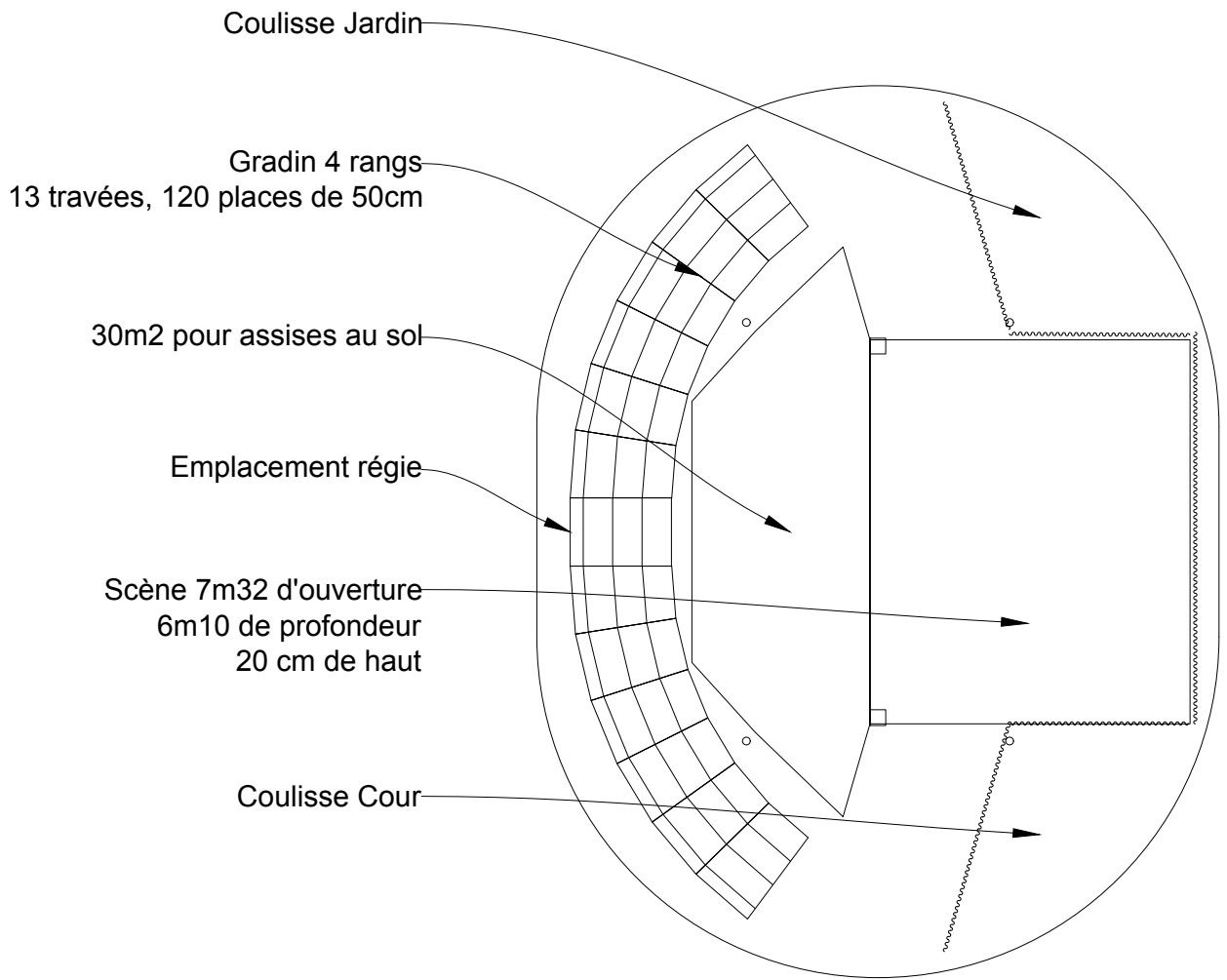
Des accroches peuvent être mise en place pour l'accroche de projecteurs dans les mâts.

Deux pieds avec barres de couplage peuvent être mis en place pour l'accroche de contre-jour.

Voir plan joint.

Pour des accroches supplémentaires, voir impérativement avec le régisseur de la compagnie.

La compagnie peut fournir le chapiteau en ordre de marche comprenant les dispositions de sécurité, l'installation scénique, le son et la lumière.



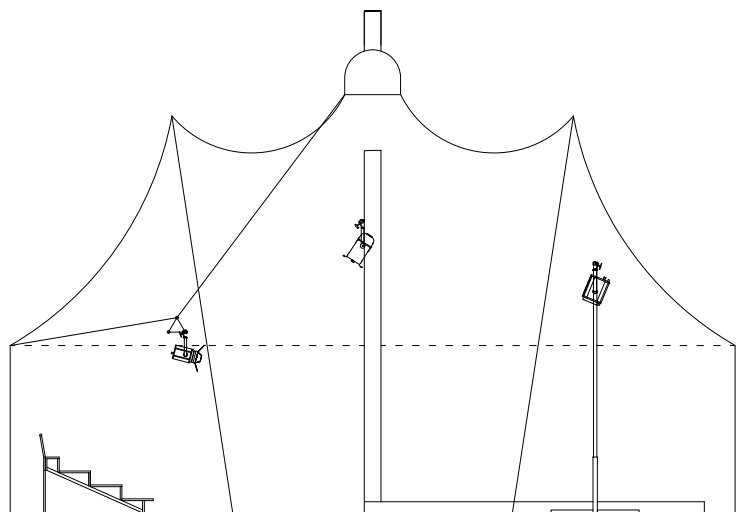
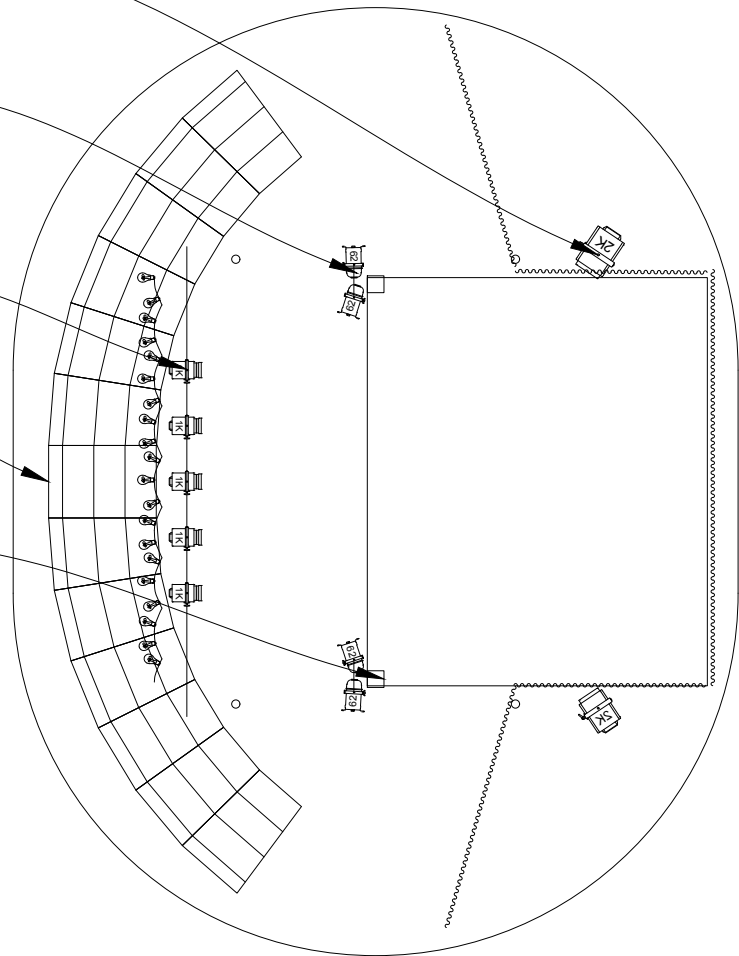
Contre-jour sur pied

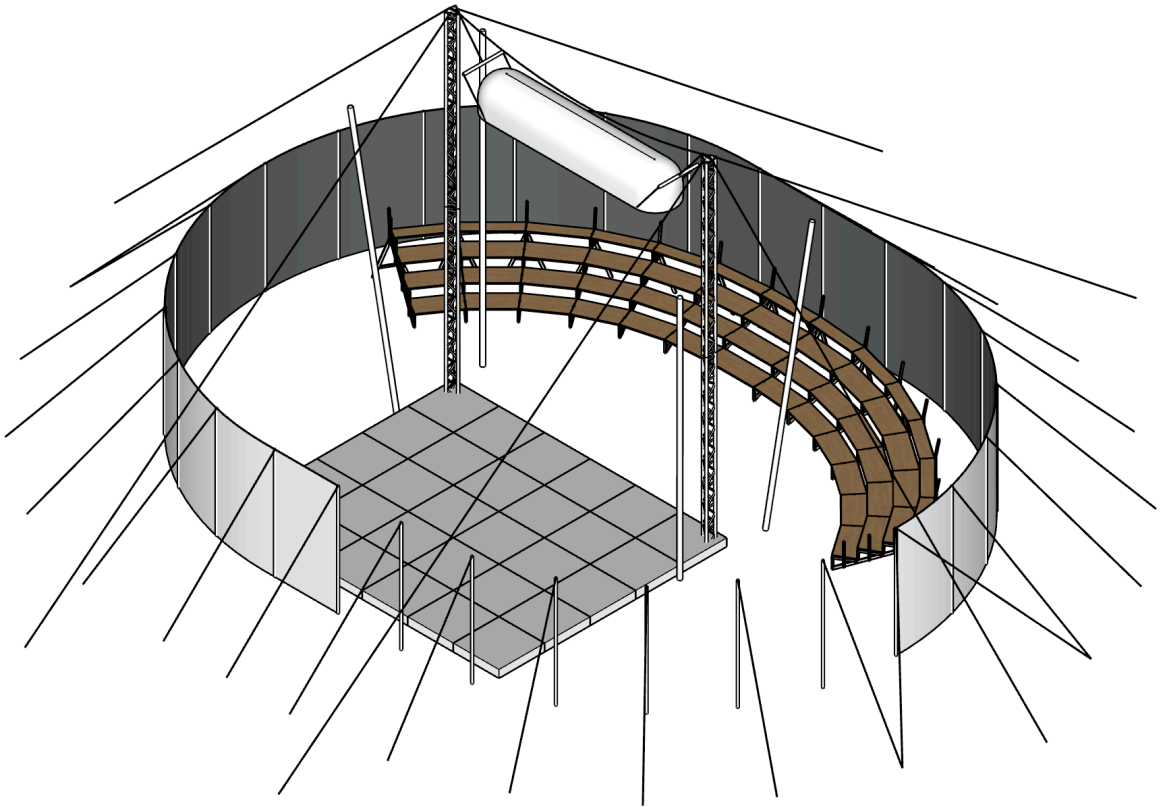
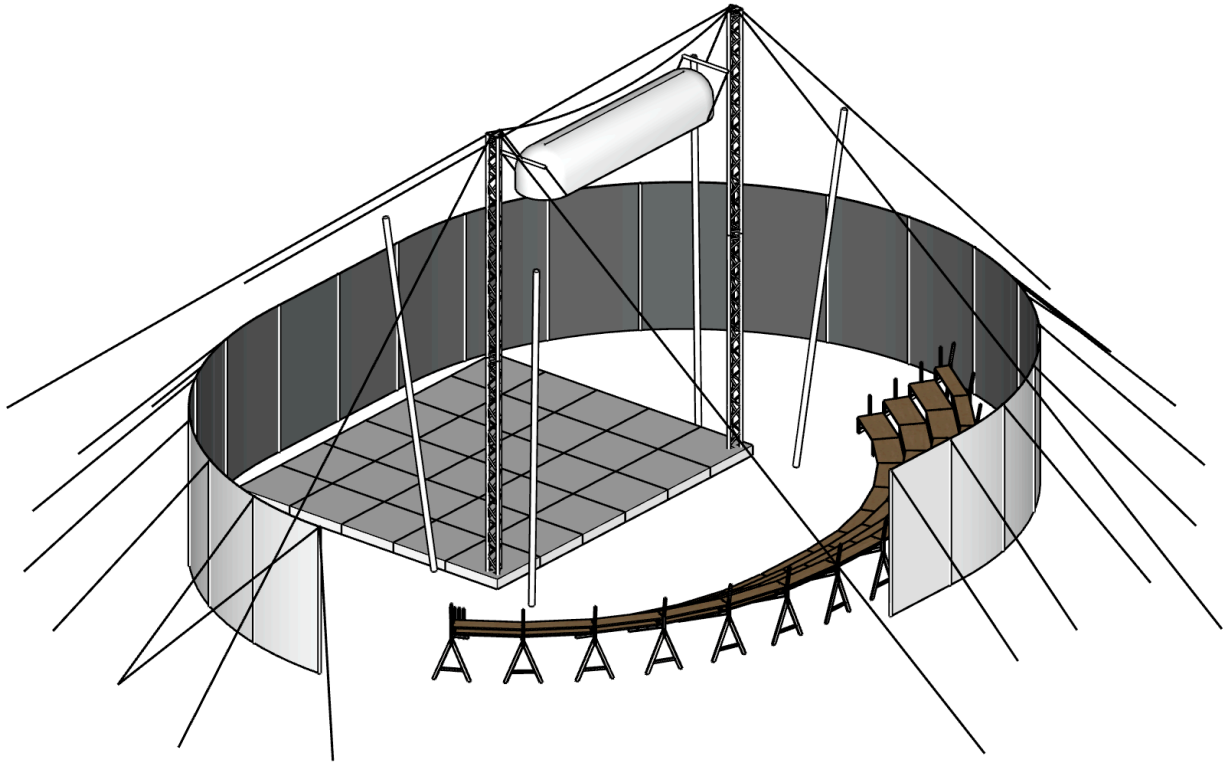
PAR 64 CP 62
Eclairage public

Pont de face
5 circuits de 3kW

Guirlande - Eclairage public

Possibilité d'accroche sur mât





DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES OBLIGATOIRES :

Le non respect de ces points pourra entraîner un avis défavorable de la commission de sécurité, voire l'annulation du montage ou la non délivrance du certificat de bon montage.

• Jauge

La jauge est limitée à 300 personnes. Cette jauge devra être réduite en fonction des aménagements intérieurs.



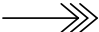
• Voies d'accès et circulation pompier

Conformément à l'article CTS 5, une circulation pompier d'une largeur de 3,00 m minimum et de 3,50 m de hauteur minimum doit être aménagée sur la moitié au moins du pourtour du chapiteau. Deux voies d'accès, si possible opposées, doivent être prévues à partir de la voie publique. Elles doivent avoir une largeur minimale de 3,50 m.

• Sorties et circulations

La jauge étant limitée à 300 personnes maximum et conformément à l'article CTS 10, deux sorties d'1,80m de largeur doivent être mises à la disposition du public.

Conformément à l'article CTS 11, des circulations extérieures de 6m de longueur au moins doivent être prévues en face de chaque sortie. Les poteaux de tour et leur pince ne sont pas considérés comme des obstacles. La largeur de ces circulations doit être égale à celle des sorties correspondantes, soit 1,80 m.

-  Voies d'accès depuis la voie publique (largeur 3,50 m)
-  Passage libre sur la moitié au moins du pourtour du chapiteau (largeur 3 m)
-  Issues de secours (largeur 1,80 m par 6 m de long)

